



Commune de
Bourg-en-Lavaux

MUNICIPALITE

Rte de Lausanne 2
Case Postale 112
1096 Cully

T 021 821 04 14
F 021 821 04 00
info@b-e-l.ch
www.b-e-l.ch

AU CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAU

PREAVIS N° 06/2015

**Caveau Corto à Grandvaux
Raccordement des eaux claires et usées par gravité et
suppression des pompes de relevage**

Dates proposées pour les séances :

Commission des finances :

lundi 8 juin 2015, Combles de la Maison Jaune

lundi 15 juin 2015, Salle des mariages, Préfecture

Commission ad hoc : à convenir



LAVAU
VIGNOBLE
EN TERRASSES



Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Préambule

Le niveau du fond du Caveau Corto est situé plus bas que les collecteurs d'eau claires et usées qui passent à proximité dans la rue du Four. Lors de la construction, l'option de ne pas raccorder ces eaux par gravité avait été choisie pour différentes raisons. Des pompes permettant de relever les eaux au niveau des collecteurs ont été installées dans des fosses à l'intérieur du caveau. Les eaux de drainage du pourtour de ce bâtiment se déversent également dans la fosse des eaux claires. Au fur et à mesure de l'utilisation des locaux, le système choisi montre ses limites : les pompes tombent en panne à plusieurs reprises et le caveau est inondé. En outre, le diamètre de la coulisse d'évacuation des eaux du WC est un peu sous dimensionnée et pose parfois des problèmes.

Projet

Il s'agit de supprimer les deux pompes de relevage (eaux claires et eaux usées) et de raccorder les canalisations aux regards situés sur la place devant la grande salle. Ces travaux nécessitent des fouilles assez profondes, en partie dans du terrain dur. En outre beaucoup de conduites de différents services passent à cet endroit. La coulisse du WC sera aussi remplacée. Afin de limiter au maximum les travaux à l'intérieur du caveau, cette canalisation sera, si possible, remplacée depuis l'extérieur.

Coût des travaux

1	Travaux préparatoires Electricité (démontage) Démontage et évacuation des pompes Modifications sanitaires	CHF	5'000.-
2	Bâtiment 23 Electricité 25 Installations sanitaires 27 Aménagements intérieur 1 Menuiserie 28 Aménagements intérieur 2 Carrelage Peinture Nettoyages	CHF	1'000.- 3'000.- 2'000.- 5'000.-
4	Aménagements extérieurs Fouilles et canalisations Raccordements aux regards Remise en état	CHF	78'000.-
5	Frais secondaires Divers et imprévus (env. 15%)	CHF	10'000.-
	Coût total des travaux, TTC, arrondis:	CHF	<u>104'000.-</u>

Les sorties de fonds sont prévues pour fin 2015.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux

Vu le préavis N° 06/2015 de la Municipalité du 18 mai 2015;
Ouï les rapports de la Commission des finances et de la Commission ad hoc chargées
de son étude ;
Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

- 1. d'autoriser la Municipalité à engager les travaux de raccordement direct des égouts du Caveau Corto à Grandvaux aux collecteurs communaux;**
- 2. de lui accorder à cet effet un crédit d'investissement de CHF 104'000.-;**
- 3. de laisser la compétence à la Municipalité quant au choix du mode de financement, et en cas d'emprunt, du moment, ainsi que des modalités de l'emprunt, ceci en conformité avec l'article 4, alinéa 7 de la loi sur les communes (LC);**
- 4. d'amortir l'investissement sur une durée de 30 ans, à raison de CHF 3'500.- par année, le premier au budget 2016 (chapitre 34303).**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Max Graf

Sandra Valenti

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 18 mai 2015

Délégué de la Municipalité : M. Georges Hauert, municipal